

ÉTÉ 2022

# L'AGORA

*Le bulletin trimestriel du Syndicat des services gouvernementaux*

**Il est temps  
d'avoir un  
contrat  
équitable!**

## Dans ce numéro:

- Mise à jour sur les négociations
- Cours 101 sur les services essentiels
- L'heure est à la mobilisation



Mes ami.es,

L'été est enfin parmi nous et avec lui un vent d'espoir que le pire de la Covid est derrière nous. Les rencontres en personne reprennent et je suis plus qu'heureux de pouvoir enfin vous rencontrer dans la "vraie vie".

J'ai pu rencontrer l'ensemble du Conseil national en avril - la première fois depuis mon élection en octobre - pour une retraite de deux jours et une réunion du Conseil. J'ai eu l'occasion de rencontrer les membres des exécutifs locaux de 10011— Québec, 10060 — Matane, 60011— Miramichi, 60018 - Shediac, 60009 — Moncton, 90031—Charlottetown, 20001 — Victoria et 20008 — Vancouver. J'espère visiter toutes les sections locales d'ici la fin de 2022.

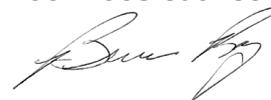
Il y a eu beaucoup de changements au sein du Conseil national au cours des trois derniers mois, puisque nous avons fait nos adieux à trois membres exceptionnelles : Shanny Doucet, VPR pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, Jeannette Fillion, VPR pour la Monnaie royale canadienne et Michèle Parent, VPR pour l'Ouest du Québec, ont quitté leurs fonctions. Je tiens à les remercier toutes les trois pour leur dévouement au cours des dernières années.

Je souhaite ainsi la bienvenue à Mike LeBlanc (VPR NB et ÎPÉ), Jeff Tessier (VPR de la MRC) et Sébastien Sinclair (VPR de l'Ouest du Québec) au sein du Conseil national.

Les deux dernières années ont été difficiles pour beaucoup, notamment en termes de santé mentale, et l'inflation actuelle apporte des défis supplémentaires. C'est pourquoi, plus que jamais, nous devons nous unir devant l'employeur et nous mobiliser pour que nos membres obtiennent le contrat de travail qu'ils/elles méritent, à la hauteur des efforts et des concessions consentis ces dernières années. Les prochains mois seront cruciaux, et je suis confiant qu'ensemble nous atteindrons notre objectif.

Enfin, j'aurai l'occasion de rencontrer certains d'entre vous lors de la Conférence des président.es des sections locales qui se tiendra à Toronto à la fin du mois de septembre et je suis impatient de discuter avec vous. En attendant, je souhaite à tous un excellent été et j'espère que vous aurez tous le temps de prendre soin de vous et de vos proches.

Pour vous et avec vous.



Bruce Roy, Président national du SSG



## Conseil national du Syndicat des services gouvernementaux

L'Agora est publié par le Bureau national du SSG. Adressez vos commentaires à [info@gsu-ssg.com](mailto:info@gsu-ssg.com)

Visitez le site web du SSG : [www.gsu-ssg.com](http://www.gsu-ssg.com)

**Rédactrice en chef**  
Dominique Barrette

**Adjointe à la rédaction**  
Diane Rancourt

**Dirigeant.es nationaux**  
**Président national**  
Bruce Roy  
**Vice-président.es nationaux**  
Martine Babcook  
Kevin Hanson  
**Vice-présidente nationale, Équité**  
Kelly Bush

**Vice-Président.es régionaux**  
Leanne Moss | *Terre-Neuve et Labrador*  
Anthony Drozdowski | *Nouvelle-Écosse*  
Mike Leblanc | *Nouveau-Brunswick et IPE*  
Mélanie Hamel | *Est du Québec*  
Sébastien Sinclair | *Ouest du Québec*  
Steve Colterman | *RCN*  
Paul Paquette | *RCN*  
Nicole Rousseau | *RCN*  
William Tait | *RCN*  
Azra Jusuf | *Ontario*  
Sue Soubra Boone | *Ontario*  
Heather Rawlins | *Alberta, TNO et Nunavut*  
Sheldon Jacobs | *Manitoba et Saskatchewan*  
Linda Harding | *Basses terres de la C.B.*  
Reni Stein | *Reste de la C.B. et Yukon*  
Jeff Tessier | *Monnaie royale canadienne*

# Mise à jour sur les négociations

Le 17 mai 2022, l'AFPC, notre agent négociateur, a déclaré une impasse dans ses négociations avec le Conseil du Trésor et a déposé une demande de conciliation.

Après des mois de négociations, l'AFPC a décidé de quitter la table de négociation parce que le gouvernement n'a répondu à aucune de ses préoccupations.

La goutte qui a fait déborder le vase a été l'offre insultante du gouvernement d'augmenter les salaires d'un maigre 1,7 %, en moyenne, entre 2021 et 2025. Accepter cette offre n'aurait été rien de moins qu'accepter que nos membres subissent une baisse de salaire, alors que l'inflation atteint de nouveaux sommets.

C'est plutôt insultant pour les milliers de Canadiens qui ont fait fonctionner le pays en pleine pandémie.

## Quelle est la prochaine étape?

Le 5 juillet 2022, la Commission des relations de travail dans le secteur public fédéral a demandé l'établissement d'une commission de l'intérêt public pour les tables de négociation EB, PA, SV et TC afin d'aider l'AFPC et le Conseil du Trésor à conclure une entente.

Au cours d'une CIP, chaque partie explique sa position sur les questions en suspens lors d'une audience, après quoi la CIP publie un rapport contenant des recommandations non contraignantes pour parvenir à un règlement.

Une fois que la CIP aura publié son rapport, le syndicat se réunira pour discuter des recommandations, après quoi les parties retourneront généralement à la table pour reprendre les négociations avec l'employeur. L'AFPC s'attend à recevoir le rapport au cours de l'automne.

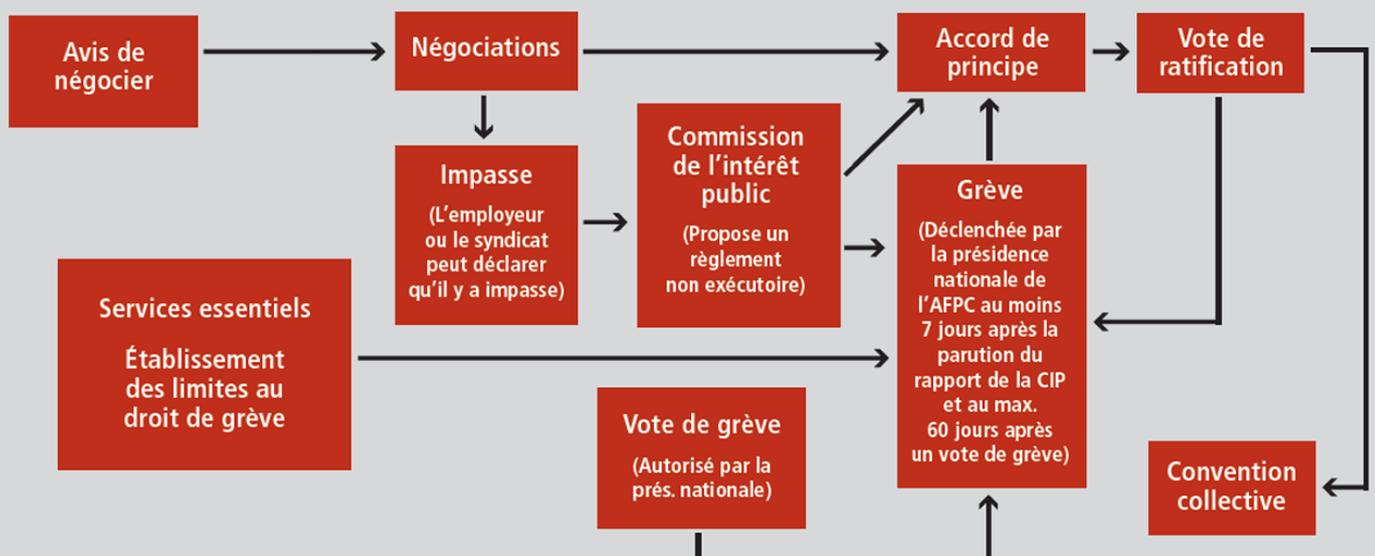
## Que pouvez-vous faire pour aider?

Votre participation à ce cycle de négociations est cruciale pour montrer au gouvernement que nous sommes unis et prêts à faire ce qu'il faut pour obtenir le contrat que vous méritez.

Au cours des prochains mois, l'AFPC vous demandera d'agir dans vos lieux de travail et vos bureaux éloignés en faisant du lobbying, en participant à des rassemblements et en racontant vos histoires. Vous pouvez rester informés et engagés en visitant le site Web de l'AFPC sous Négociation > Conseil du Trésor.

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour afin de recevoir les dernières informations sur les négociations, et si vous n'avez pas encore signé votre carte de membre, **veuillez le faire.**

### Aperçu du processus de négociation



# Cours 101 sur les services essentiels

Avec les négociations en cours, certains d'entre vous ont peut-être entendu le terme "services essentiels" ou "entente sur les services essentiels" (ESE). Mais qu'est-ce que cela signifie exactement ?

Tout d'abord, un service essentiel est défini par la *Loi sur les relations de travail dans le secteur public fédéral* (LRTSFP) comme un service, une installation ou une activité du gouvernement du Canada qui est ou sera, à tout moment, nécessaire à la sécurité du public ou d'une partie du public. Une ESE est une entente écrite entre l'AFPC et l'employeur selon laquelle certaines **tâches** sont essentielles à la sécurité du public et doivent être maintenues pendant une grève.

Pour identifier les services essentiels, l'employeur doit

- identifier le service, l'installation ou l'activité qu'il juge nécessaire
- déterminer le niveau de service essentiel qui doit être fourni (cela ne peut être contesté mais peut faire l'objet de discussions entre le syndicat et la direction)
- déterminer comment il entend maintenir ce niveau de service essentiel avec le MOINS de personnes possible
- examiner l'organisation et tous les postes impliqués dans le soutien de cette activité afin de déterminer quelles sont les fonctions essentielles
- identifier les postes spécifiques qui sont essentiels et affecter le nombre minimum de travailleurs.

Une fois qu'une entente est conclue entre le syndicat et l'employeur, les membres qui occupent un poste de service essentiel seront avisés par écrit par leur ministère.

## Que se passe-t-il en cas de grève ?

S'il y a une grève, les membres qui occupent un poste de service essentiel devront se présenter au travail, mais ils devront suivre les instructions du capitaine du piquet de grève avant de se rendre au travail et d'en revenir.

De plus, ils ne doivent effectuer que les tâches essentielles. Si votre superviseur vous ordonne d'effectuer des tâches non essentielles, notez la date, l'heure, le nom du responsable et les tâches demandées/effectuées et remettez-les immédiatement à votre représentant syndical local. Si votre superviseur vous demande d'effectuer les tâches d'un employé en grève, dites NON. Si on vous ordonne de le faire, suivez les étapes ci-dessus et déposez un grief.

**[Regardez notre session dîner causerie sur l'ESE sur notre chaîne YouTube pour en savoir plus !](#)**

### Code pour les services essentiels

Les codes sont utilisés pour décrire et classer les types d'emplois de services essentiels. Les facteurs pris en compte sont les conditions de travail, les circonstances environnementales, la probabilité, voire la possibilité, que la vie humaine ou la sécurité publique soit affectée si un arrêt de travail interrompt les tâches de ces employés.

Code	Catégorie	Description
1	Essentiel (temps plein)	Les services essentiels sont assurés sur une base quotidienne. Les employés se présentent au travail et exécutent seulement les fonctions jugées essentielles.
2	Suppléance	Poste dont le titulaire servira de substitut au titulaire d'un poste essentiel temps plein.
3	Poste conditionnel	Poste dont le titulaire doit effectuer les tâches dans les conditions particulières convenues par les parties (p. ex., poste essentiel à certaines périodes de l'année ou en certaines circonstances).

# L'heure est à la mobilisation !

Pendant les négociations, même le plus petit geste de soutien à l'équipe de négociation peut aider. Bien que cela puisse être intimidant pour certains, tout le monde peut s'impliquer, que ce soit en comprenant votre convention collective ou en étant en première ligne d'un rassemblement.

## **Vous ne savez pas par où commencer? Informez-vous.**

Vous impliquer n'a pas besoin d'être intimidant. Commencez modestement. Lisez votre convention collective et contactez votre déléguée ou délégué syndical.e ou la direction de votre section locale. Commencez à parler avec vos collègues des enjeux de la négociation qui vous importent le plus et restez au courant des derniers développements. Inscrivez-vous à l'info-lettre de l'AFPC et suivez-nous sur les médias sociaux. Puis, le moment venu, participez à une activité en ligne pour en apprendre plus sur les négociations et montrer votre soutien.

## **Vous êtes plus à l'aise? Participez.**

Assistez à une activité, à une réunion ou à un rassemblement syndical. Portez des macarons, des épinglettes ou des articles promotionnels pour afficher votre soutien à votre équipe de négociation et envoyer un message fort à votre employeur. Vous pouvez également faire connaître d'importants enjeux de la négociation en distribuant des dépliants aux membres. Alimentez la conversation sur les médias sociaux en publiant ou en partageant des informations sur la négociation.

## **Vous voulez en faire plus? Impliquez-vous.**

Demandez à votre section locale s'il est possible d'assister à une conférence sur la négociation afin d'avoir votre mot à dire sur les priorités. Si vous êtes membre d'un groupe d'équité, pourquoi ne pas participer à une conférence ou au comité régional de ce groupe? Si nous voulons bâtir un syndicat plus fort, il est essentiel de faire valoir les expériences et les besoins des membres de tous les horizons. Vous souhaitez être dans le feu de l'action? Devenez membre de votre équipe de négociation ou de la direction de votre section locale. Vous pouvez également aider à mobiliser d'autres membres en vous joignant à l'équipe nationale de mobilisation et en participant à la campagne d'appels et d'envoi de textos. Enfin, accentuez la pression en faisant du lobbying auprès de vos élus et élues.

*Extrait du Rassembleur (AFPC), Vol.16, Issue N° 1, 2022.*





## Bourse du SSG - il est encore temps de faire une demande !

Si vous êtes un.e membre en règle qui poursuit des études postsecondaires ou si une personne à votre charge poursuit des études postsecondaires, vous pourriez gagner l'une des bourses du SSG d'une valeur de 2 000 \$.

Visitez notre [site Web](#) pour plus de détails

## Retraite du Conseil national du SSG

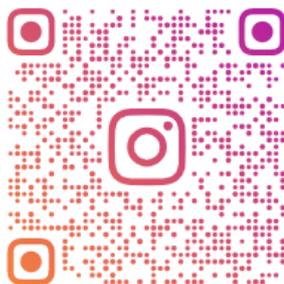
Pour la première fois depuis 2019, le Conseil national du SSG a pu se réunir en personne pendant la semaine du 25 avril 2022 pour une retraite de deux jours, où les membres ont participé à divers ateliers liés à leur rôle syndical.

La retraite a été suivie d'une réunion du Conseil national et pour certains, c'était la première fois qu'ils assistaient à une réunion du Conseil national en personne.



Membres du Conseil national du SSG

**Le SSG est maintenant sur Instagram!**  
Suivez-nous au [gsu\\_ssg](#)



GSU\_SSG

## ÉVÈNEMENTS DU SSG À VENIR

Caucus régionaux  
27 septembre 2022

Conférence des président.es des sections locales  
28-29 septembre 2022

Réunion du Conseil national  
30 septembre 2022

Conférence des jeunes travailleurs et travailleuses  
30 novembre et 1 décembre 2022